



Commission Régionale Futsal

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°28

Réunion du mardi 20 janvier 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FUTSAL – SENIORS MASCULINS

Calendrier des tours :

1/8èmes de Finale : semaine du 09 au 15 février 2026.

1/4 de finale : semaine du 30 mars au 05 avril 2026.

1/2 Finales : semaine du 20 au 26 avril 2026.

Tour n°3 :

55300401 VSG FUTSAL 1 / VECTEUR SPORT 1 du 17/01/2026.

Lecture de la FMI et du courriel de VECTEUR SPORT – forfait non avisé de VECTEUR SPORT (courriel hors délai).

1/8èmes de Finale : semaine du 09 au 15 février 2026.

Tirage au sort effectué par Arezki HAMZA.

| | |
|----------------------------------|---|
| Nbre d'équipes concernées | 16 équipes – 8 matchs |
| Epreuve | En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu (les deux équipes exécutent chacune cinq tirs au but conformément aux dispositions mentionnées au point n°3 de la Loi 10 des Lois du Jeu de Futsal) |
| Arbitrage | Pour ces rencontres, il sera désigné 2 Arbitres officiels, à la charge des 2 clubs. |
| Indisponibilité terrain | En cas de gymnase indisponible, le club recevant doit proposer un gymnase de repli dans la même semaine sinon la rencontre sera inversée. |

Tirage au sort :

| | équipe recevante | | équipe visiteuse | temps de jeu |
|---|-------------------------|----|---|---------------------|
| 1 | ARTISTES FUTSAL-2 | c/ | DIAMANT FUTSAL-2 | 2x25mn |
| 2 | SENGOL 77-1 | c/ | CRETEIL FUTSAL US-1 | 2x20mn |
| 3 | B2M FUTSAL-1 | c/ | ROISSY BRIE FUTSAL-1 ou CHAMPIGNY CF 1 | 2x20mn |
| 4 | CSM EAUBONNE FOOT-1 | c/ | AVICENNE A.S.C.-1 | 2x25mn |
| 5 | AULNAY FUTSAL-1 | c/ | MYA FUTSAL-1 | 2x20mn |
| 6 | PARIS ACASA-2 | c/ | JOLIOT GROOM'S-1 | 2x20mn |
| 7 | TORCY FUTSAL EU-1 | c/ | VSG FUTSAL-1 | 2x20mn |
| 8 | VILLENEUVE LG FUTSAL-1 | c/ | LA COURNEUVE AS-1 ou SPORTIFS DE GARGES 1 | 2x20mn |

CSM EAUBONNE FOOT 1 / AVICENNE ASC 1.

Ce match est fixé le samedi 28/02/2026 (AVICENNE ASC ayant un match de championnat en retard le samedi 14/02/2026).

Possibilité de jouer avant avec accord des 2 clubs.

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL – SENIORS MASCULINS**Régional 1****53403897 CRETEIL FUTSAL 1 / PARIS XIV FUTSAL 1 du 28/02/2026.**

La Commission accuse réception des courriels de CRETEIL FUTSAL et de la Mairie.
Ce match est reporté au lundi 09/03/2026 à 21h00.

Régional 2**Poule B****53404100 SPORTING CP 2 / VLG FUTSAL 1 du 31/01/2026.**

Réception des courriels de :

- La Mairie de PARIS indiquant l'indisponibilité du gymnase pour cette rencontre.
- Du SPORTING CP proposant d'avancer le match au jeudi 29/01/2026 à 20h30.

Accord de la Commission qui fixe le match au jeudi 29/01/2026 à 20h30.

53404106 VLG FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 07/02/2026.

La Commission accuse réception du document Municipal d'indisponibilité du gymnase et du courriel du club de VLG FUTSAL.

Ce match est reporté au samedi 28/02/2026.

Régional 3**Poule C****53404502 TRAPPES YVELINES FUTSAL 1 / PUTEAUX FUTSAL 1 du 01/12/2026.**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 14/01/2026 ayant infligé une suspension de terrain de 1 MATCH FERME à l'équipe 1 de TRAPPES FUTSAL à compter du 02/02/2026 ; le terrain de repli doit être un terrain neutre situé en dehors de la ville de TRAPPES.

Elle invite le club de TRAPPES YVELINES FUTSAL à lui transmettre le nom du gymnase de repli accompagné de l'attestation du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :

53404531 TRAPPES YVELINES FUTSAL 1 / PARIS XIV FUTSAL 2 du 16/02/2026.

La Commission précise que la rencontre peut se dérouler dans la semaine du 16 au 22 février 2026 et qu'en cas de changement de jour de match, il conviendra de prévenir 7 jours avant (à défaut l'accord de PARIS XIV FUTSAL sera nécessaire).

Poule D**53404607 MARCOUVILLE CITY CP 2 / LA CUATRO FUTSAL 2 du 24/01/2026.**

Ce match est reporté au samedi 28/02/2026 à 20h30.

**CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL
SENIORS FEMININES****Régional 1****53406743 VIKING CLUB PARIS 1 / SPORTING CP 1 du 14/02/2026**

La Commission prend connaissance des courriels de VIKING CLUB PARIS et de la Maire de PARIS liés à l'indisponibilité du gymnase Suzanne Berlioux le samedi 14/02/2026.

Ce match se déroulera à 20h30 – salle Coachamn de l'Adidas Arena à PARIS.

53406726 BONDY CECIFOOT 1 / JOLIOT GROOM'S 1 du 17/01/2026.

La Commission prend connaissance des courriels :

- De BONDY CECIFOOT, de la Mairie de BONDY indiquant l'indisponibilité du Palais des Sports.
- De JOLIOT GROOM'S FUTSAL précisant ne pas pouvoir accueillir la rencontre dans le cadre d'une inversion.

Ce match est reporté au samedi 21/02/2026.

Régional 2**Poule A****54736470 TRAPPES FUTSAL 1 / AFC TOUSSUS 1 du 18/01/2026.**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de AFC TOUSSUS.

Poule C**54736667 BONDY CECIFOOT 2 / B2M FUTSAL 1 du 17/01/2026**

La Commission prend connaissance des courriels des 2 clubs.

Inversion des matchs aller-retour.

Poule D**54737000 MARCOUVILLE CITY CP 1 / ASNIERES FUTSAL 92 1 du 01/02/2026.**

En l'absence de retour de MARCOUVILLE CITY CP sur les demandes précédentes et suite à l'indisponibilité du gymnase le 01/02/2026, ce match est reporté au dimanche 22/02/2026.

Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 2 – poule B – 54736571 VITRY ASC 1 / PARIS FUTSAL 1 du 13/01/2026.

COUPE NATIONALE U18 FUTSAL

Finales Régionales : matchs à jouer le week-end des 31 janvier et 1^{er} février 2026

55372787 MARCOUVILLE CITY CP / LES ETOILES DE MOUSSY du 31/01/2026.

Rappel :

La Commission reste en attente d'information de la part de MARCOUVILLE CITY CP sur la possibilité d'accueil de la rencontre le samedi 31/01 ou dimanche 01/02.

Elle demande au club un retour au plus tard ce vendredi 23/01/2026 – 17h00.

**CHAMPIONNAT REGIONAL
U18 FUTSAL****Régional 1****53405151 SPORT ETHIQUE LIVRY 1 / PARIS 18 UNITED 1 du 21/03/2026.**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 14/01/2026 ayant décidé que cette rencontre se déroulerait en configuration huis-clos.

Les 2 clubs recevront un courrier en ce sens à l'approche de la date du match expliquant les démarches liées au huis clos.

53405119 PARIS 18 UNITED 1 / ATTAINVILLE FUTSAL 1 du 17/01/2026.

Lecture des courriels des 2 clubs et de l'arbitre officiel indiquant une erreur de saisie de résultat et une inversion du score.

La Commission entérine le résultat suivant :

PARIS 18 UNITED : 3 buts.

ATTAINVILLE FUTSAL : 1 but.

53405120 ALMATY BOBIGNY 1 / PARIS FUTSAL 1 du 17/01/2026.

La Commission,

Pris connaissance du courriel de PARIS FUTSAL et de la FMI,

Considérant que l'équipe de PARIS FUTSAL est arrivée en retard pour cette rencontre,

Considérant qu'il apparaît que l'application « my FFF » indiquait un horaire du coup d'envoi erroné (décalage d'1h du coup d'envoi) sur certains téléphones (anomalie confirmée par les services informatiques de la FFF),

Considérant que cette anomalie a impacté d'autres équipes sur l'ensemble des compétitions Régionales et Départementales,

Considérant que l'équipe de PARIS FUTSAL ne peut être tenue responsable du non-déroulement du match,

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 31/01/2026.

Copie de la présente décision aux Districts de Seine Saint Denis et Parisien pour le report des matchs de Coupes Départementales des 2 équipes.

Régional 2**Poule A****53406186 CROSNE FUTSAL 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 18/01/2026.**

Suite à un doublon avec l'équipe Seniors Futsal Féminine de CROSNE FUTSAL (Régional 2), la rencontre est reportée au dimanche 01/02/2026.

Copie de la présente décision au District de Seine Saint de Denis de Football pour le report du match de DRANCY FUTSAL le samedi 31/01/2026 en Coupe départementale.

Poule B**53406461 MARCOUVILLE CITY CP 1 / AFC ILE ST DENIS 1 du 24/01/2026.**

La Commission accuse réception du courriel de MARCOUVILLE CITY CP et précise que ce match peut être fixé le mardi 27/01/2026 avec l'accord de l'ILE ST DENIS AFC.

Dans l'attente du retour de AFC ILE ST DENIS, le match est reporté à une date ultérieure.

Régional 3**Poule A****Courriel de SAINT MAURICE AJ – 550378.**

La Commission prend note que le coup d'envoi des rencontres sera fixé à 16h15.

Poule C**Courriel de PIERREFITTE FC – 580839.**

La Commission prend note que les rencontres à domicile se dérouleront à 20h00.

54784155 AVICENNE ASC 1 / PIERREFITTE FC 1 du 10/01/2026.

La Commission,

Pris connaissance des courriels de l'arbitre officiel et de l'observateur désigné sur cette rencontre,

Considérant que la rencontre n'a pas été à son terme,

Par ces motifs,

Donne match à rejouer le samedi 14/02/2026 à 15h45.

Elle invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 liées aux matchs à rejouer :

20.2.3 - Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau

dans son intégralité. Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match.

Elle demande la désignation de 2 arbitres officiels et d'un délégué à la charge de la Ligue Paris Ile de France de Football

Transmet le dossier à la CRPME pour suite éventuelle à donner.

54784190 MARCOUVILLE CITY CP 2 / VAUREAL AFS 1 du 14/02/2026

Afin d'optimiser la programmation des rencontres ce samedi 14/02/2026 dans la salle CC du gymnase P. Hémet, ce match est avancé à 14h00.

54784161 COMBO FUTSAL 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 17/01/2026.

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel ; la Commission enregistre le forfait non avisé de CERGY PONTOISE FC – 3^{ème} forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 2 – Poule B – 53406453 CHAMPS FFC 1 / GARGES DJIBSON 1 du 17/01/2026.

Régional 3 – poule B – 54784031 PARIS ACASA FUTSAL 2 / ROSNY FUTSAL 1 du 18/01/2026.

CRITERIUM REGIONAL U16 FUTSAL

Dernière journée phase 1 :

La Commission informe les clubs que suite à une anomalie de l'application « my FFF » constatée sur certains téléphones (le coup d'envoi affiché sur l'application était décalé d'1h00 par rapport au coup d'envoi réel), ayant entraîné le non-déroulement du match en raison de l'arrivée tardive des équipes visiteuses ; les rencontres ci-dessous sont reportées au week-end prochain :

- **Poule C – 54784691 FUTSAL PARIS XV 1 / TORCY FUTSAL reporté au 24/01/2026 – 13h40.**
- **Poule E - 54784932 MARCOUVILLE CITY CP 1 / JEUNESSE AULNAYSIENNE reporté au samedi 24/01/2026 12h00 salle CE.**

En cas de salle indisponible, le match sera inversé le samedi 24/01/2026 à 17h15 au gymnase Cosec d'AULNAY SOUS BOIS.

La Commission invite le club de MARCOUVILLE CITY à l'informer si besoin est.

- **Poule F - 54785016 FOOT INDOOR LOISIR / MARCOUVILLE CITY CP 2 reporté au 24/01/2026 – 12h30.**

Les poules et le calendrier de la phase 2 seront communiquées en fin de semaine prochaine.

Journée 1 – phase 2 : week-end des 07/08 février 2026.

Poule A

54784357 BRIE EST FOOT 1 / GENTILLY AC 1 du 18/01/2026.

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de GENTILLY AC – 3^{ème} forfait dans les 3 dernières rencontres de la phase 1.

La Commission précise que ce 3^{ème} forfait entraîne le forfait général de cette équipe pour le reste de la saison et qu'elle ne pourra pas être inscrite en phase 2.

Poule D

54784863 B2M FUTSAL 1 / ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 du 17/01/2026.

Match non joué.

La Commission,

Pris connaissance du courriel de ROISSY EN BRIE FUTSAL et de la FMI,

Considérant que le match ne s'est pas déroulé en raison de l'arrivée tardive de ROISSY EN BRIE FUTSAL (motif : problème de transport en commun),

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour veiller à anticiper les déplacements et les aléas liés aux différents moyens de transports (trafic, embouteillage, retards de train etc...),

Considérant que le non-déroulement du match est de la responsabilité de ROISSY EN BRIE FUTSAL,
Par ces motifs,

Donne match perdu par erreur administrative à l'équipe de ROISSY EN BRIE FUTSAL (forfait retard).

B2M FUTSAL (3pts ; 0 but).

ROISSY EN BRIE FUTSAL (0pt ; 0 but).

54784861 PARIS 18 UNITED 2 / PARIS FUTSAL 1 du 17/01/2026.

Lecture de la Fmi – forfait non avisé de PARIS FUTSAL.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Poule C – 54784690 CPS 10 1 / SPORTING CP 1 du 17/01/2026.

Poule D – 54784862 TORCY EU FUTSAL 2 / CHAMPS FFC 1 du 18/01/2026